

BIO

MISTER L E

Pour le contrôle
des tordeuses de la grappe

- Efficace
- Pratique
- Fiable



www.cbcbiogard.fr

EVolution
Un produit « Tout en Un »
déjà assemblé

NOUVEAU



BIOGARD®
biological First.

MISTER L E

MISTER L E est un diffuseur aérosol issu du savoir-faire de **BIOGARD** qui, via une technologie fiable et innovante, assure un système de contrôle avancé des tordeuses de la grappe en vigne. Ce produit se compose d'un diffuseur actif « **MISTER EVO** » pré-programmé et d'une bonbonne aérosol contenant les phéromones de l'espèce à contrôler. Le produit est désormais livré assemblé prêt pour l'installation et l'activation.



Rapidité d'installation

Réduction drastique du nombre de diffuseurs / ha

Durée de diffusion supérieure à 150 jours

Usage unique sur une saison

Programme de diffusion défini selon la biologie de l'insecte cible

LED témoin du bon fonctionnement du diffuseur

Compact : encombrement réduit

Produit de biocontrôle éligible CEPP

Utilisable en agriculture biologique: règlement européen UE 2018/848 et règlement américain NOP

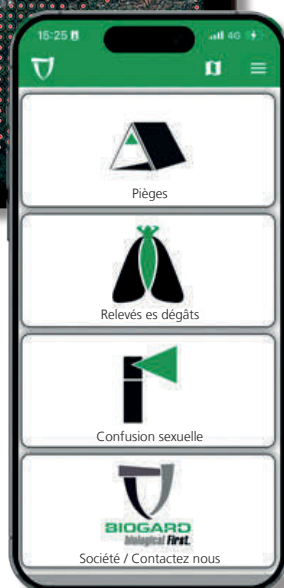
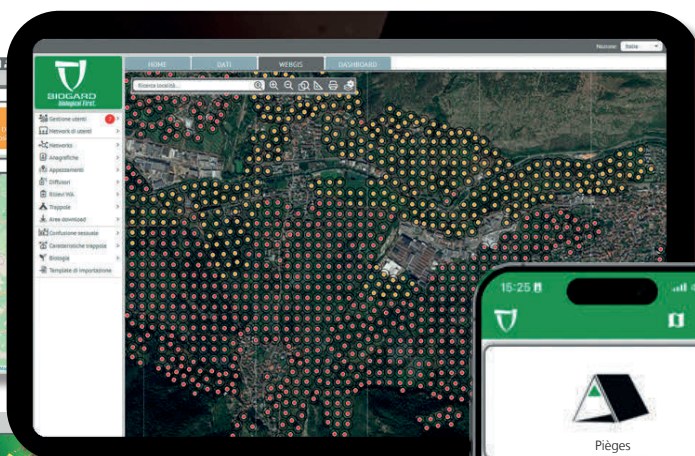
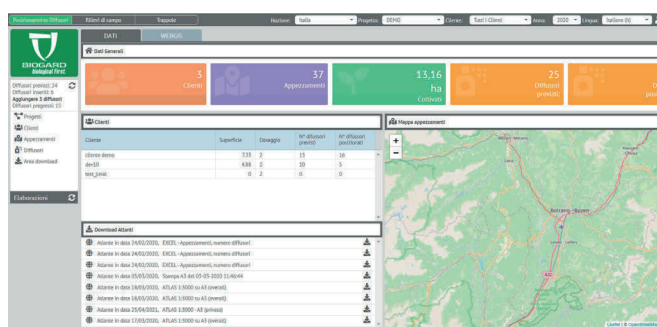
Utilisable selon les standards Demeter / Biodynamie

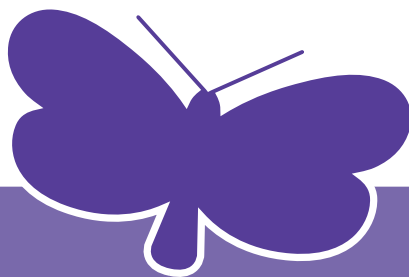
Pour accompagner l'utilisation de la gamme **MISTER L E**, mais pas seulement, **BIOGARD** propose **BIOGARD GIS**, une suite de programmes développés directement en réponse à la demande croissante de digitalisation et de gestion des données en agriculture, accompagnée de l'application smartphone associée.

BIOGARD GIS propose :

cartographie et positionnement des **MISTER L E** dans leurs zones d'utilisation

- cartographie, positionnement et gestion des données de piégeage
- gestion des données relatives à l'évaluation des dégâts sur le terrain





MISTER L E est composé d'une bonbonne aérosol contenant les phéromones d'Eudémis et de Cochylys, sans gaz à effet de serre.

MISTER L E est livré déjà assemblé au diffuseur pré-programmé.

Grâce à la technologie **MISTER EVO**, la solution arrive prête à être activée et installée dans les vignes.



Produit	Insecte cible	Composition		Dose Max. (unités/ha) *	Poids total net (g)	Culture	Numéro d'AMM
		Matières actives	g/kg				
MISTER L E	<i>Eudémis</i>	(E,Z)-7,9-dodécadien-1-yl acétate	61	4	260	Vigne	N° 2220002
	<i>Cochylys</i>	(Z)-9-dodécen-1-yl acétate	61				

Comment utiliser **MISTER L E**

Période d'application

L'application des diffuseurs doit intervenir **AVANT** le début des captures de la génération hivernante des espèces les plus précoces présentes dans le vignoble que vous souhaitez protéger. Placer les **MISTER L E** sur la partie supérieure des poteaux de soutien, en utilisant 2 colliers de serrage en plastique.

Précautions d'usage

Les meilleurs résultats sont obtenus lors d'une application sur un ensemble de parcelles formant des îlots de minimum 10 ha. Appliquer **MISTER L E** en répartissant les unités de manière homogène sur l'îlot à protéger, en évaluant toujours les facteurs qui peuvent influencer la concentration des phéromones sur la parcelle, tels que le vent dominant, la topographie, le sens de la pente, la présence d'éventuelles sources d'infestation. Dans le cas d'applications sur des surfaces plus petites, s'assurer que les vignes voisines soient protégées par confusion sexuelle.

MISTER L E empêche l'accouplement des insectes ciblés. Cependant les femelles fécondées venant de parcelles

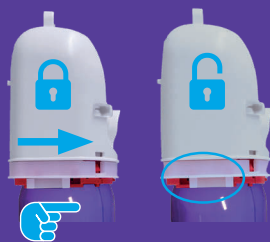
voisines ou d'autres sources d'infestation peuvent causer des dommages inattendus. L'utilisation d'insecticides n'affecte pas le fonctionnement des aérosols. Il est donc possible d'intervenir à tout moment si cela s'avérait nécessaire.

Contrôles

Les observations durant la saison sont extrêmement importantes afin de déterminer le besoin éventuel d'un traitement insecticide complémentaire. Vérifier au moins 200 grappes au centre et sur les bordures de la parcelle. Intervenir en fonction du niveau des dégâts constatés.

CBC Biogard ne peut garantir l'intégrité du produit en cas de vendanges mécaniques car elle dépend du soin apporté à la fixation du produit à l'installation et de facteurs externes survenus tout au long de la saison comme l'altération des colliers de fixation du fait des conditions climatiques. Ainsi, il est recommandé de retirer les aérosols quelques jours avant la date de vendange.

ACTIVATION AU CHAMP MISTER EVO

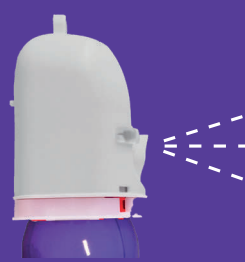


Déplacer le bloc de sécurité à droite



Appuyer complètement sur le capot jusqu'à recouvrir la partie inférieure rouge, la diode reste allumée pendant 3 secondes

ATTENTION
TENIR A L'ECART DES
YEUX



Le distributeur effectue 2 pulvérisations tests

La LED ROUGE : à partir du lendemain de l'activation, s'allume par intermittence uniquement dans la tranche horaire 18H - 22 H - indique le bon fonctionnement de l'émetteur

DESACTIVATION MISTER EVO



Appliquer une pression sur l'ergot de la face avant



Appliquer une pression sur l'ergot de la face arrière

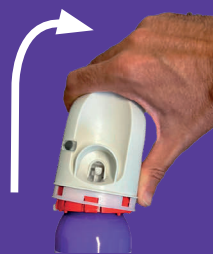


La partie supérieure est désengagée, ce qui éteint le dispositif

SEPARATION MISTER EVO



Émetteur éteint



Appliquer une pression latérale, la partie supérieure (blanche) se détache du bas (rouge)



Émetteur séparé de la canette

Pour contribuer au ramassage et au recyclage des déchets mis en place par CBC BIOGARD, merci de vous rapprocher de votre distributeur habituel local.

UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

MISTER LE – AMM 2220002

Composition MISTER L E : 122 g/kg de (E,Z)-7,9-dodécadien-1-yl acétate et 61 g/kg de (Z)-9-dodécen-1-yl acétate

Titulaire et distributeur : CBC BIOGARD SAS – 25 Avenue de l'Europe 67300 Schiltigheim, France
Ces produits figurent sur la liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle (art. L 253-5 et L 253-7 du Code rural).

Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi se référer à l'étiquette des produits ou consulter www.cbcbiogard.fr

Utilisable en agriculture biologique conformément au règlement européen en vigueur
MISTER L E : H222 : Aérosol extrêmement inflammable ; H229 : Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur ; H315 : Provoque une irritation cutanée ; H319 : Provoque une sévère irritation des yeux ; H336 : Peut provoquer somnolence ou des vertiges ; H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme



CBC BIOGARD S.A.S.

25 Avenue de l'Europe, Schiltigheim
BP 30059 - 67012 Strasbourg Cedex

Tel. : 03 67 29 05 90 - info@cbcbiogard.fr - www.cbcbiogard.fr

CBC BIOGARD S.A.S. 67300 Schiltigheim, RCS Strasbourg 823 862 08 S.A.S. au capital de 200.000€.

Création: Brioschi Mauro Grafica e Video. Crédits photos: Brioschi Mauro - Shutterstock. Ne pas jeter sur la voie publique. Imprimé par : Flyeralarm sarl - 95, rue Saint-Lazare Paris 9ème